

MESURE «HAIES» DU PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE :

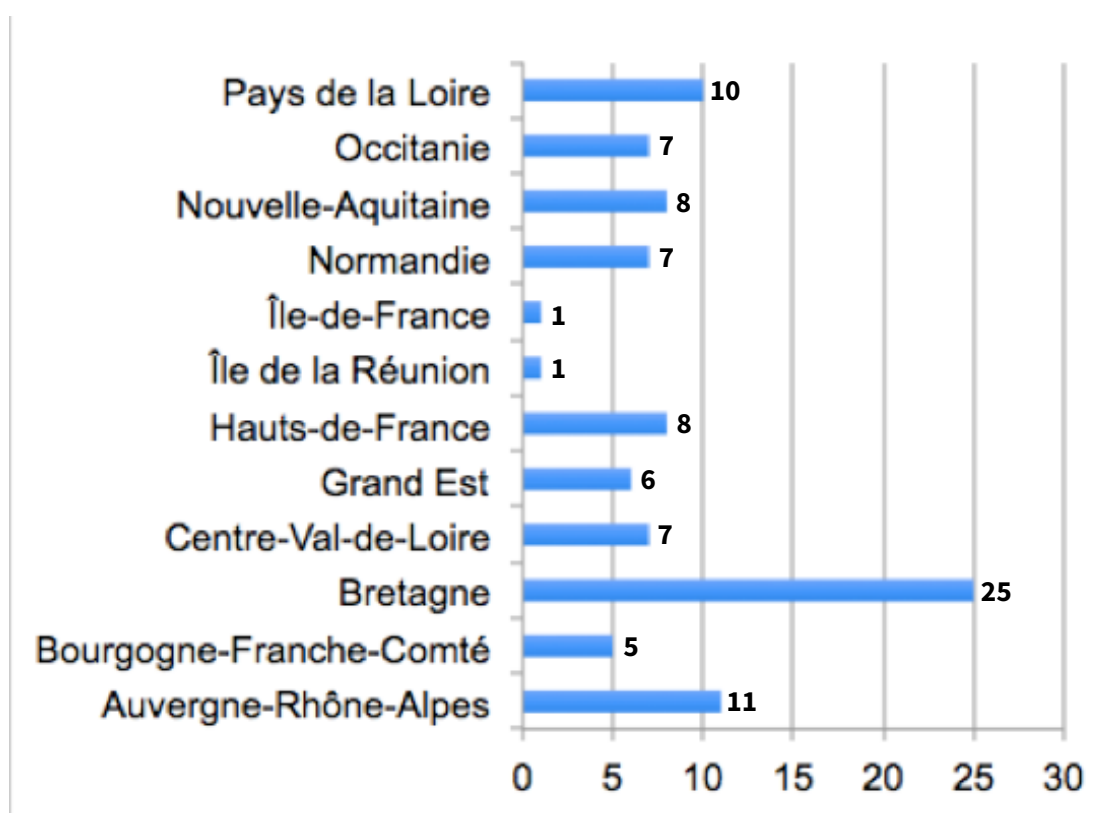
SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DU RÉSEAU AFAC-AGROFORESTERIES

- Novembre 2020

Enquête réalisée entre le 1er et le 7 octobre 2020 auprès des 251 membres adhérents à jour du réseau Afac-Agroforesteries.

Nombre total de répondants : 96

Répartition des répondants :



NB : la mesure «haies» s'inscrivant dans la thématique «Transition agricole» du plan de relance, les questions ci-dessous, portent uniquement sur l'activité d'accompagnement auprès des agriculteurs (et pas à destination des autres publics).

VOLET 1 - ACCOMPAGNEMENT A LA REPLANTATION DE HAIES

Evaluer la capacité de mobilisation et d'accompagnement des agriculteurs pour planter à horizon 2021 et 2022.

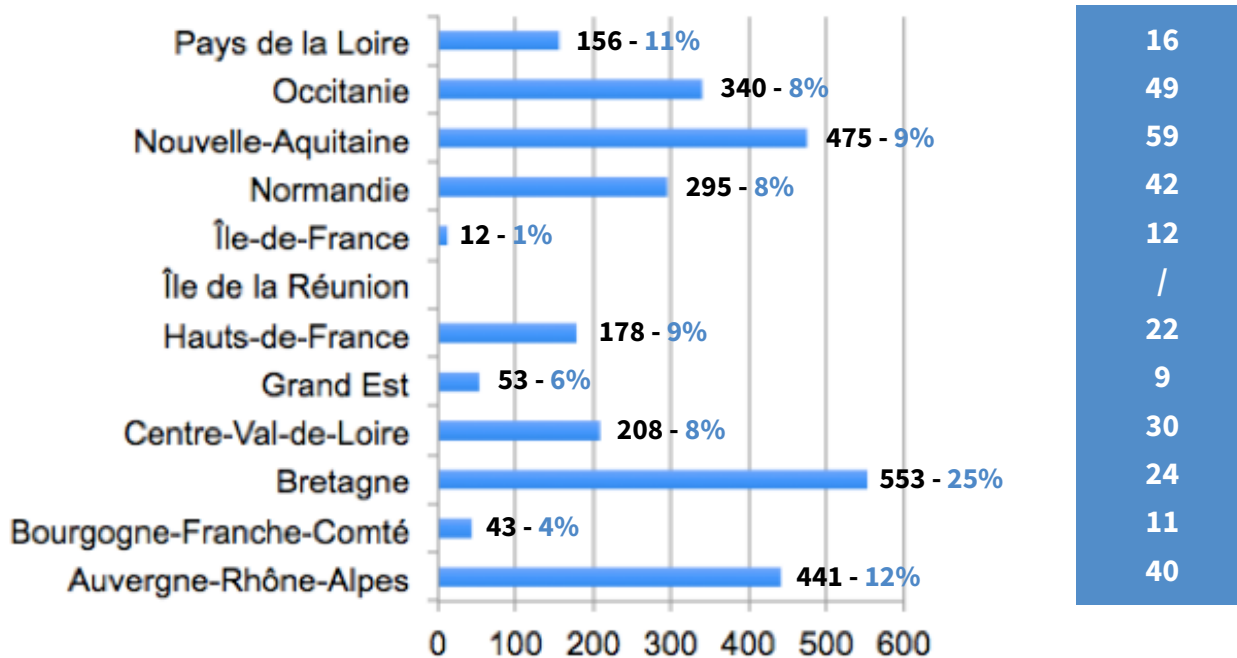
Combien d'agriculteurs accompagnez-vous dans la réalisation d'une plantation, en moyenne, par an, à l'échelle de votre structure ?

Nombre total d'agriculteurs accompagnés par les répondants en 2020 = **2754**

→ En moyenne **29 agriculteurs/structure**

Nombre total d'agriculteurs accompagnés par région :

Nombre moyen d'agriculteurs accompagnés par structure :



Combien d'ETP / an cela représente-il au sein de votre structure ?

Nombre total d'ETP sur l'accompagnement à la plantation = **183,6**

→ En moyenne **2 ETP/structure**

→ En moyenne **1 ETP pour 15 agriculteurs à accompagner**

Combien d'agriculteurs estimez-vous pouvoir mobiliser pour un nouveau projet de plantation en 2021 ? Par exemple, un agriculteur que vous auriez déjà accompagné il y a quelques années ou un agriculteur qui a été sensibilisé et serait prêt à y aller (effet signal du plan d relance), ou un agriculteur de votre réseau, ...

Combien d'agriculteurs estimez-vous pouvoir mobiliser en 2022 ?

En 2021, les répondants estiment pouvoir mobiliser 2786 agriculteurs, et 3177 en 2022, soit une augmentation de 15% en deux ans.

En commentaires, les répondants précisent que cette augmentation sera modulée en fonction des moyens déployés et leur capacité à embaucher.

Si l'on s'en tient à la moyenne du nombre d'agriculteurs accompagnés par ETP, une hausse d'activité de 15% correspondrait à la création de 28,2 nouveaux postes sur ces 96 structures.

Aujourd'hui, de quels moyens financiers (public et privé) disposez-vous pour accompagner la plantation de haies chez les agriculteurs ?

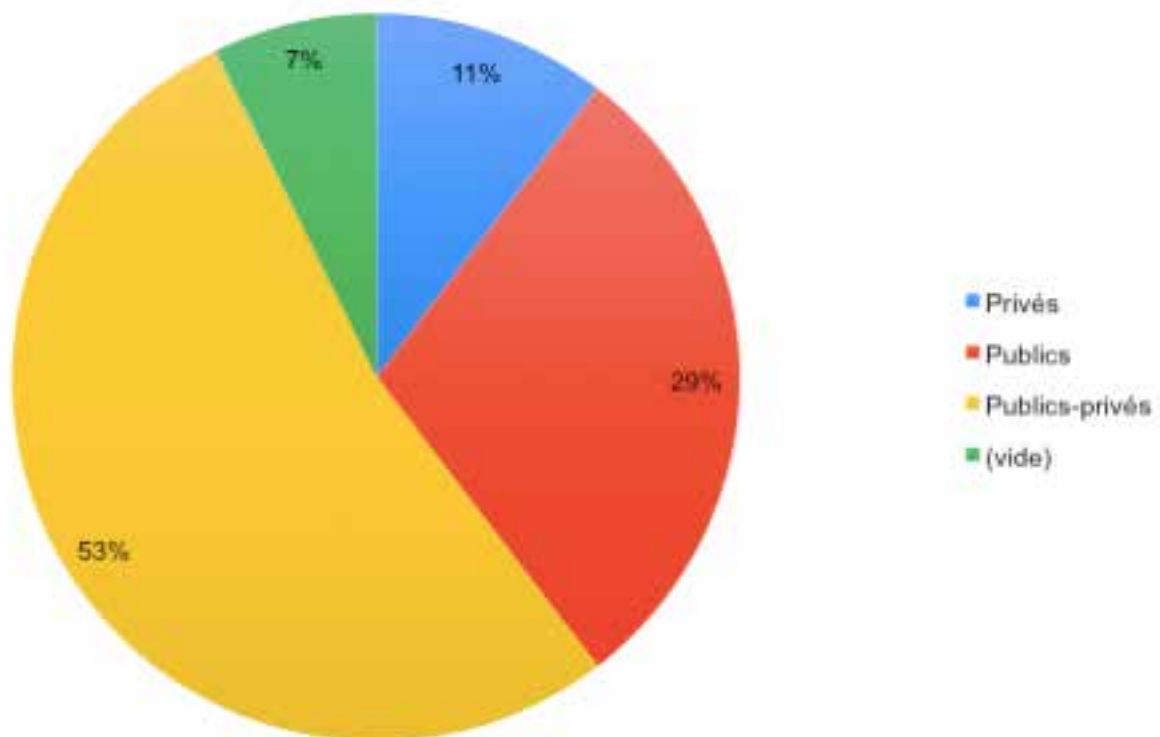
Pour accompagner la plantation de haies chez les agriculteurs, la plupart des structures ayant répondu au questionnaire combinent des financements publics avec des financements privés (53%).

29% des répondants bénéficient uniquement de financements privés, et 10% bénéficient uniquement de financements publics.

Les sources de financements publics les plus mentionnées sont :

- les Agences de l'Eau
- les Régions

Nb : 7 structures ne se prononcent pas ou ne sont pas concernées par les financements sur l'accompagnement à la plantation



VOLET 2 - ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION DURABLE DES HAIES

Evaluer la capacité de mobilisation et d'accompagnement des agriculteurs à l'instauration d'une gestion durable de leurs haies.

Au sein de votre structure, réalisez-vous des actions d'accompagnement à l'amélioration de la gestion durable des haies ?

73% des structures répondantes réalisent des actions d'accompagnement à l'amélioration de la gestion durable des haies.

Si oui, sous quelle forme ?

NB : Cette question à choix multiples ne donnait finalement la possibilité que de cocher une seule activité – peut-être pas représentative

La « formation à la gestion auprès des agriculteurs » est la forme d'accompagnement la plus plébiscitée par les structures (47% au moins mettent en place ces formations).

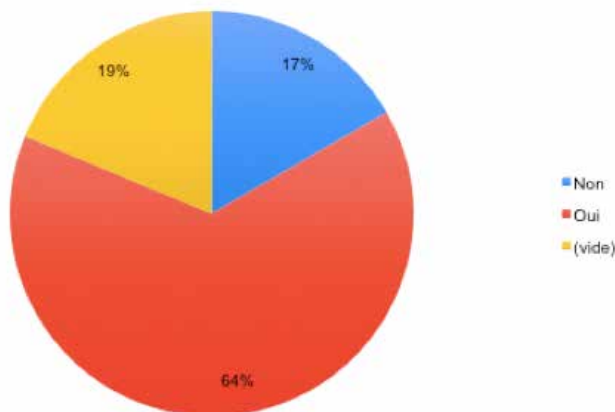
Les autres mesures les plus déployées sont la réalisation de Plans de gestion durable des haies, et la démonstration d'outils.

Si oui, combien d'agriculteurs accompagnez-vous / an ?

2140 agriculteurs sont accompagnés dans leur démarche de gestion durable des haies par les 66 structures qui mettent en place cette activité, soit **32 agriculteurs par structure**.

Envisagez-vous de mettre en place le Label Haie sur votre territoire ?

Plus des deux tiers des structures interrogées prévoient de déployer le Label Haie sur leur territoire ; y compris parmi les structures qui ne mènent pas à l'heure actuelle d'actions d'accompagnement à la gestion durable des haies, où elles sont 44% à souhaiter mettre en place le Label Haie. Cela montre un intérêt fort pour la question de la gestion et la nécessité de déployer les moyens adaptés au développement de l'accompagnement sur ce point central dans la préservation des infrastructures arborées existantes.



Aujourd'hui, de quels moyens financiers (public et privé) disposez-vous pour accompagner la gestion durable de haies chez les agriculteurs ?

Pour accompagner la gestion durable des haies chez les agriculteurs, les moyens financiers perçus par les structures semblent moins stabilisés. En effet, parmi ceux qui mènent des actions d'accompagnement à la gestion, près d'un répondant sur 5 (19%) déclare ne percevoir aucun financement sur cette activité, et 15% ne se prononcent pas.

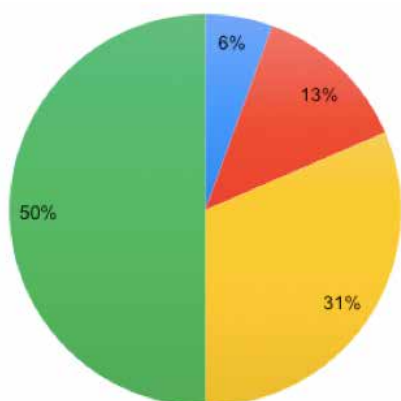
Lorsque des financements existent pour ce volet, la majorité sont publics (49%), contrairement à ce qui est observé sur le volet plantations.

Globalement, beaucoup de structures précisent que leur activité d'accompagnement à la gestion durable des haies chez les agriculteurs est **majoritairement autofinancée et, de ce fait, limitée**.

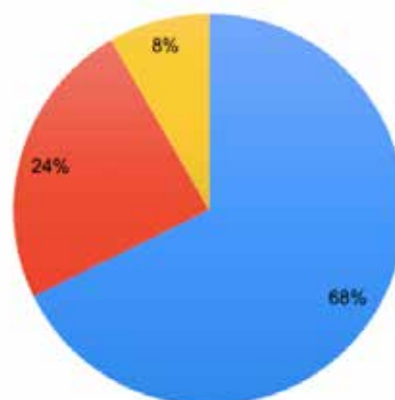
VOLET 3 - FILIERE DE PRODUCTION DE PLANTS VÉGÉTAL LOCAL

Evaluer la disponibilité en plants Végétal local dans les pépinières et le potentiel développement de la filière dans les territoires.

Parmi votre/vos pépiniériste(s) ne produisant pas de plants marqués Végétal local, quel est son/leur niveau de volonté pour développer une production de plants Végétal local ?



- Ne connaît pas cette filière
- S'intéresse mais n'est pas encore prêt
- Ne souhaite pas développer cette activité
- Souhaite développer cette filière et est prêt à mettre en place



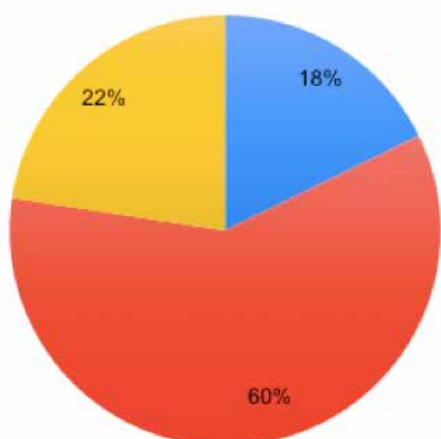
- Non
- Oui
- (vide)

Êtes vous collecteur de graines pour la filière Végétal local ?

Si oui, combien d'ETP / an cela représente t-il pour votre structure ? (estimation avec un cumul des temps salariés de votre structure, des saisonniers embauchés, des bénévoles que vous mobilisez, ...)

En moyenne, l'activité de collecte de graines pour la filière Végétal local représente **0,85 ETP** pour les structures répondantes. Cette moyenne peut aller jusqu'à 3 ETP dans les Hauts-de-France.

Si non, envisagez-vous de devenir collecteur ?



- C'est envisagé (d'ici plus de deux ans)
- Non, le développement de cette activité n'est pas envisagé au sein de la structure
- Oui, très prochainement (d'ici moins de 2 ans)

VOLET 4 - FILIERE DE VALORISATION DE LA BIOMASSE ISSUE DES HAIES (et autres débouchés économiques pour la haie)

Estimer la capacité de développement des filières et autres systèmes de valorisations économiques des haies sur les territoires avec la garantie de résultat d'une gestion durable d'une gestion durable de leurs haies.

Êtes vous engagé dans / ou envisagez-vous de développer une filière haie-bois durable autour de la haie sur votre territoire ?

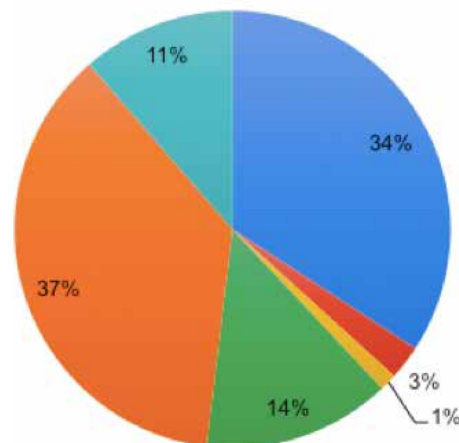
Les deux tiers des participants à l'enquête sont engagés dans ou envisagent de développer une filière haie-bois durable sur leur territoire.

Combien d'agriculteurs sont ou seraient concernés ?

Au total, 3318 agriculteurs seraient concernés par ce type de filières.

Quel est le niveau de mise en place de ces projets ou partenariat ?

- en cours de lancement
- prospective
- en place depuis longtemps (plus de 2 ans)
- rien de lancé
- en place récemment (moins de 2ans)
- volonté de mettre en place



Combien d'agriculteurs sont ou seraient concernés ?

685 agriculteurs seraient concernés

NB : Beaucoup de répondants précisent que ce chiffre est difficile à estimer. Peu de réponses au global.

Aujourd'hui, de quels moyens financiers (public et privé) disposez-vous pour structurer, développer des filières ou des valorisations économiques de la haie et de ses services écosystémiques garantis par la bonne gestion des haies par les agriculteurs ?

Une majorité (48%) ne se prononce pas. Répartition des autres réponses :

